



**Monsieur Mars Di Bartolomeo**  
**Président de la Chambre des Députés**

Luxembourg, le 26 janvier 2018

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, nous souhaiterions poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre des Finances concernant les amendes prononcées par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

En 2017, la CSSF a prononcé des amendes à l'encontre des établissements financiers sous sa surveillance de l'ordre de 11 millions d'euros.

Au vu de ce qui précède, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre :

- Monsieur le Ministre peut-il nous fournir le chiffre exact ?
- Combien de prononcés d'amendes ont fait l'objet d'un recours devant le juge administratif ? Dans combien de cas, ces amendes ont été réformées, voire annulées par le juge administratif ?
- Les amendes prononcées par la CSSF seront-elles versées à la Trésorerie de l'Etat ? Dans l'affirmative, sur quelle base légale ou réglementaire ? Dans la négative, qu'advient-il de ces sommes et sur quelle base ?
- Quid des amendes prononcées par le Commissariat aux Assurances ?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre parfaite considération.

Diane Adehm  
Députée

Gilles Roth  
Député



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Le Président

Dossier suivi par Christian Alff  
Service des séances plénières et  
secrétariat général  
Tél : 466.966.223  
Fax : 466.966.210  
e-mail : calff@chd.lu

**Monsieur Fernand Etgen**  
**Ministre aux Relations avec le Parlement**  
**Luxembourg**

Luxembourg, le 29 janvier 2018

Objet : Question parlementaire n° 3586 du 26.01.2018 de Madame la Députée Diane Adehm  
et de Monsieur le Député Gilles Roth

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer par la présente la question parlementaire sous objet.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la réponse du Gouvernement dans le délai d'un mois afin que je puisse la faire publier avec la question au compte rendu.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Mars Di Bartolomeo  
Président de la Chambre des Députés